

### Que devinrent-ils ?

D'après le Père Bouchage, «sept des neuf religieux qui composaient ce prieuré se retirèrent à Contamine et les deux autres changèrent de religion». François de Bonivard, «déjà révolutionnaire politique, embrassa celle de Luther !».

Les curés de Reignier sont plus nuancés. Selon Rd Jolivet «deux ou trois de ces religieux se réfugièrent immédiatement à

### Pourquoi se réfugièrent-ils à Reignier ?

Peut-être, pour des raisons matérielles. Ne dit-on pas que le prieuré de Contamine n'était pas en état ! Que, devant l'arrivée des Calvinistes à Monthoux, Jean de Sales, le prieur claustral «fit tous ses efforts pour retenir ses sujets...[en vain... les moineillons s'étaient éparpillés pour se cacher !] Ce ne fut que le 29 novembre 1539 qu'il réussit à... rétablir complètement sa communauté».

Egalement, parce que le prieur de St-Victor-de-Genève possédait des biens à Reignier «une grange dudit prieuré<sup>(14)</sup>» et la collation à la cure : le 20 juin 1302, le prieur Guillaume avait procédé à des échanges de droits sur Morlange et Esery (commune et canton de Reignier) avec Amédée II de Genevois. Aux dires du chanoine Besson, le prieur Jacques «fut un des arbitres à une transaction passée à Regnié le 3. des Ides d'Avril 1304. entre Noble Pierre de Ternier Chevalier, & Nicolet de Chatillon Damoiseau».

Ajoutons que «dès l'an 1319, Jean Rifferius (originaire de Thônes) avait été institué curé de Reignier sur la présentation de Messire Henri, prieur», confirmant ainsi les droits et possessions de Saint-Victor sur ladite paroisse.

### Où résidèrent-ils ?

Dès 1536, ils sont trois à s'installer au 'prieuré de Regny, dit prieuré rural de l'ordre de saint Benoit comme ceux de Megève, Chamoni et Thy (Thiez)'. La résidence leur est propre, cédée par le prieur. Ce serait 'la partie nord du presbytère...soit une cuisine avec cave attenante, trois chambrettes au premier étage, une grange-écurie à proximité, tel qu'il était avant sa reconstruction' [en 1846]. Lors de la visite pastorale de Mgr J.-F. de Sales en 1626, 'la maison presbytérale est située près l'église... jouxtant un vionnet tendant de Reignier à Morlange au levant'.

Et ce, jusqu'à leur suppression en 1760.

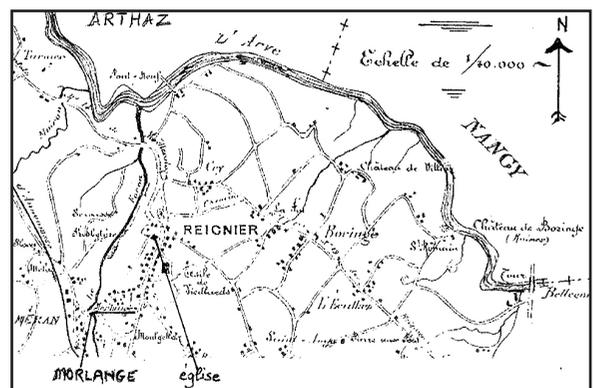
14 - Regeste Genevois n°1504

Reignier». L'abbé Chevallier, plus précis, note que «sept des neuf religieux se retirèrent à Contamine-sur-Arve et les deux autres... devinrent apostats en passant à la religion protestante», ajoutant : «peu après, on constate à Reignier la présence de trois de ces religieux. Telle est l'origine du prieuré St-Victor de cette paroisse».

Parmi ces droits : celui de 'patronat' ou droit d'élection et de présentation à l'évêque du nouveau curé quand une cure lui appartenant devenait vacante. L'Ordre de Cluny dépendant directement du pape, et St-Victor ayant reçu ce privilège, notamment en 1198 pour plusieurs églises, le prieur nommait, de droit, l'ecclésiastique chargé de desservir la paroisse. Il en était ainsi pour plusieurs villages alentour comme Pont-Notre-Dame (Arthaz), Esery, Frangy, Petit-Bornand mais aussi en Chablais (Drailant et environs).

Qu'entendait-on par 'grange' ? A la fois l'exploitation agricole, cultivée non par les moines mais par des convers ou des séculiers, voire des laïcs, et les bâtiments utiles pour engranger, sur place, dîmes et redevances. Les granges primitives ne comportaient pas de couvent, elles se transformèrent en paroisses au XIIIe s.

Ajoutons que Claude de Thoyre, dixième enfant (fils donné) de noble François, résidant au château de Syrier à Reignier, était religieux de Notre-Dame de Contamine. Et que Galois de Regard, évêque de Bagnorea (Toscane), comme prieur commendataire de St-Victor, offrit 'la 3e. cloche de Regny où se voit son inscription avec le millesime 1564'.



Détail, carte Monographie de Reignier, Abbé Chevallier